

UFOLEP YONNE COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE TENNIS DE TABLE

Réunion annuelle des clubs Gurgy, vendredi 13 juin 2014.

Clubs présents : La totalité des clubs, sauf Cravant.

Membres du comité UFOLEP présents : Daniel Vallée, Bernard Danjon et Sylvain Lemée.

Membres de la commission présents: Bernard Danjon (responsable) Franck Gauthey (Secrétaire) Patrick Millot, Isabelle Monnier, Jean Luc Luquin, Guy Boulommier, Sylvain Lemée.

- **Rapport moral du responsable de commission** : Bernard Danjon dresse un bilan positif de la saison en précisant que tout pourrait aller encore mieux.
- **Rapport de la sous-commission championnat** : Isabelle Monnier qui a pris en charge le championnat UFOLEP pour la première saison remercie les clubs qui ont permis un bon déroulement de la compétition, et rappelle qu'il est important d'envoyer la feuille informatique et les résultats dans les délais.
- **Rapport de la sous-commission des individuels** : Patrick Millot donne un nombre de participants en baisse et regrette encore une fois le grand nombre d'absents au dernier tour. Projet d'amende sous forme de caution pour les clubs qui ne préviennent pas. Le club de Migennes informe que les problèmes avec le voisinage du gymnase est en cours de résolution et qu'il devrait être à nouveau possible d'y jouer la saison prochaine.
- **Rapport de la sous-commission coupe** : Franck Gauthey déclare n'avoir rencontré aucun incident, voir l'aménagement des poules en fonction du nombre d'engagés pour la prochaine saison. Il est fait appel aux clubs d'engager plus d'équipes de jeunes, 2 jeunes au club = 1 équipe, quel que soit le niveau.
- **Rapport de la sous-commission classements** : Patrick Millot informe de la suppression de la dérive pour la prochaine saison avec un calcul des points gagnés et perdus identique suivant le barème.
- **Rapport de la sous-commission nationaux** : Franck Gauthey donne un bilan assez positif des nationaux avec cinq équipes aux 12h à Saint Pourçain sur Sioule qui se sont classées 1ère, 2ème, 6ème, 8ème et 13ème sur 28. Le challenge national reste dans l'Yonne pour la 3ème année consécutive. Aux nationaux « B » à Brest un titre en double dames pour Ophélie Boulommier North associée à une jeune femme de la région Lorraine, une 3ème place en cadettes pour Sixtine Edelblutte et une 4ème place en V2 pour Frédéric Signol, en coupe Migennes termine 5ème sur 15 en seniors et ENVOL 10ème sur 12 en jeunes. Aux nationaux « A » à Châteauneuf en Thymerais, un titre en cadette avec Jesabelle Abadie et une 3ème place en V1 avec Sylvain Casanova, en coupe féminine 3ème place pour l'équipe de Villeneuve. Il fut très difficile de trouver des prétendants pour participer aux « A » la compétition semble ne pas motiver les Icaunais, un forfait hors délais à moins d'une semaine de l'épreuve pour l'équipe de Toucy en coupe.
- **Modification du règlement du championnat par équipes** :
 - 1 - Pour les brûlages, il sera possible de jouer 3 fois dans une équipe de niveau supérieur sur l'ensemble de la saison, à la 4^{ème} rencontre dans un niveau supérieur il ne sera plus possible de jouer dans une équipe de niveau inférieur,

cette règle est votée à l'unanimité.

2 - Limitation des classements, la limite de classement pour jouer dans une division sera égale au nombre de points maximums de la division divisé par trois plus deux, en cas d'absent le classement de l'absent sera égal au nombre de points maximums de la division divisé par 3, cette règle est votée à 25 voix pour et une abstention.

3 - Le classement d'une division sera établi aux points du classement puis au set average total puis avec le score ou les points des rencontres aller et retour uniquement si les points classement et le set average sont identiques, cette règle est votée à l'unanimité.

- **Modification du règlement des individuels :**

Versement par les clubs d'une caution qui sera encaissée par l'UFOLEP en cas de forfait non prévenu avec maintien de l'exclusion de la compétition, cette règle est votée à 21 voix pour et 5 contres.

La caution est fixée après délibération avec les clubs à 10€ par joueur, le montant est voté à 21 voix pour et 5 contres.

- **Modification du barème des classements** avec gains et pertes de points identiques à chaque pallier et suppression de la dérive, cette règle est votée à l'unanimité.

- **Modification de l'attribution des récompenses** aux meilleurs classements, elles seront attribuées aux meilleurs de chaque classement pour leur total réel et non plus pour leur classement établi uniquement sur les individuels.

- **Election de membres à la CTD**, Olivier Rochereux (Noyers), Wilfrid Jouanneau (ENVOL) et Vincent Basile (Sens) sont élus à l'unanimité. Sandrine Fromont se retire de la commission.

- **Les tarifs** LIGUE-UFOLEP (Affiliations-Licences) pour la saison 2014/2015 ne sont pas encore connus

- La CTD propose le maintien des tarifs pour les engagements

Les Coupes : 8€ par équipe pour les adultes et 4€ équipe jeunes

Les Individuels : 12€ par adulte et 6€ par jeune

Le Championnat : 17€ par équipe

- **Questions diverses:** les membres de la commission répondent aux questions envoyées par les clubs, trois questions du club de St Florentin concernant le règlement et le fonctionnement de la sous-commission d'arbitrage, réponse est donnée par Sylvain Lemée.

- **Intervention du représentant UFOLEP**, Daniel Vallée déclare être satisfait de l'activité Tennis de Table mais déplore la réclamation du club de St Florentin statuée par la commission de discipline.

- Remise des récompenses individuelles et par équipes.

- Bernard Danjon clôt la réunion et invite les clubs au pot de clôture de la saison.

Récompenses attribuées :

- Champion individuel : [Aurélien Guyard](#)

- Vice-champion individuel et 1^{er} V1 : [Sylvain Casanova](#)

- 1^{ère} féminine et meilleure classée 9 : [Ophélie Boulommier North](#)

- Meilleur Poussin : [Hugot Bailleux](#)

- Meilleur Benjamin : [Jean Lamouret](#)

- Meilleur Minime : [Arthur Rafenomanjato](#)

- Meilleur cadet : [William Garlick](#)

- Meilleure cadette et joueuse la plus jeune : [Jesabelle Abadie](#)

- Meilleur junior et meilleur 10 : [Rémi Muller](#)

- Meilleure juniore: [Coralie Guillaume](#)

- Meilleure vétérane et joueuse la plus âgée : [Carmen Barbosa](#)
- Meilleur vétérane 2 et meilleur classé 12 : [Frederic Signol](#)
- Meilleur vétérane 3 : [Jacky Lasnier](#)
- Joueur le plus jeune : [Noham Vullien](#)
- Joueur le plus âgé : [Michel Fourreur](#)
- 1^{er} classé 13 : [Gregory Baillot](#)
- 1^{er} classé 11 : [Arnaud Pechenot](#)
- 1^{er} classé 7 : [Laurent Soreil](#)
- 1^{er} classé 5 : [Maxime Bregolato](#)
- Meilleure progression : [Benoit Moizant](#)
- Coupe d'honneur pour deux titres nationaux consécutifs : [Jesabelle Abadie](#)
- Vainqueur coupe « A » : [Toucy 1](#)
- 2^{ème} coupe « A » : [St Julien du Sault 1](#)
- Vainqueur coupe « B » : [St Julien du Sault 2](#)
- 2^{ème} coupe « B » : [Migennes 1](#)
- Vainqueur coupe jeunes : [Envol 1](#)
- 2^{ème} coupe jeunes : [Envol 3](#)
- Vainqueur coupe consolante : [Villeneuve 2](#)
- 2^{ème} coupe consolante : [Gron 1](#)
- Vainqueur Excellence : [Villeneuve 1](#)
- 2^{ème} excellence : [Gurgy 1](#)
- Vainqueur Promo : [St Julien 3](#)
- 2^{ème} Promo : [Noyers 1](#)
- Vainqueur Honneur : [St Georges 1](#)
- 2^{ème} Honneur : [Envol 1](#)
- Vainqueur D1 : [Avallon](#)
- 2^{ème} D1 : [Gron 1](#)
- Vainqueur D2 : [Tonnerre 1](#)
- 2^{ème} D2 : [Pont / Yonne 2](#)
- Vainqueur D3 : [Arcy / Cure 2](#)
- 2^{ème} D3 : [Varenes 4](#)
- Vainqueur D4 : [Arcy / Cure 3](#)
- 2^{ème} D4 : [Gron 2](#)

**Le responsable
de la commission**

Bernard Danjon :

**Le secrétaire
de la commission**

Franck Gauthey :

